



ETAT DE FRAIS PROFESSIONNELS valant demande de remboursement
A retourner aux Ressources Humaines avant le 5 du mois, sinon le paiement sera retardé.

Mois: Novembre 2023
NOM: SOUPISSEAU
Prénom: Sylvie

Adresse de domicile (D) : _____
Résidence administrative (RA) : _____
A / R ⁽¹⁾ : _____
Puissance fiscale du véhicule (fournir la carte grise) : _____ CV

Dates	Motif	Site de travail n°1 (ST1)	Site de travail n°2 (ST2)	Site de travail n°3 (ST3)	Nb de km ⁽¹⁾ (D - ST1 - ST2 - ST3) - D moins (D,RA,D)	Frais Annexes (2)
- du 20/11 au 23/11/2023	Hôtel - congés des matras	Paris				621,28 €
- du 20/11 au 23/11/2023	Métro - congés des matras	Paris				10,45
- du 20/11 au 23/11/2023	Remo. tram congés des matras	Paris				8,45
-						
-						
-						
TOTAL de l'indemnisation						640,18

(1) A remplir par les RH, correspond à la distance totale de la journée moins un aller/retour D-RA

(2) Repas, péage, parking, hébergement, ...

Signature de l'agent
Certifiant les renseignements fournis



Validation du responsable de service